

Annual General Meeting

Assemblée générale annuelle

Wednesday, February 18th, 2015, at 12:00 pm in the Cadieux Auditorim 125 Sussex Drive, Ottawa.

mercredi 18 février 2015 à 12 h à l'auditorium Cadieux 125, Promenade Sussex, Ottawa

MINUTES 18

18 février 2015

PROCÈS-VERBAL

Gordon McAllister, Président, préside l'Assemblée annuelle générale (AGA).

1. Ouverture de la séance.

La séance est déclarée ouverte.

2. Présentation du bureau.

Le bureau est constitué comme suit:

Gordon McAllister, Président Stéphane Allard, 1er Vice-Président Pierre Lamy, 2e Vice-Président Kinga Nogrady, Secrétaire Archie Campbell, Chef délégué Jean Lalonde, Agent de Santé et Sécurité

Excusés:

Chantal Di Franco, Trésorière Harold Thériault, 3e Vice-Président

Présentation des invités.

Gordon présente les permanents du Syndicat des employées et employés nationaux (SEN) présents à la séance :

Doug Marshall, Président national du SEN

Karl Lafrenière, Vice-Président régional du SEN, Hors Canada

Rose Touhey, Vice-Présidente adjointe régionale du SEN, hors Canada

Isabelle Beaudoin, Représentante régionale des droits de la personne du SEN, Hors Canada

Manon Désormeaux, Agente des relations de travail du SEN pour le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD)

Jay Castonguay, Représentant régional du bureau de l'alliance de la fonction publique (AFPC)

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Gordon fait la lecture de l'ordre du jour proposé. Stéphane Allard propose que l'ordre du jour soit adopté. Barbara Delaney appuie la proposition. L'ordre du jour est adopté.

3. Approbation des procès-verbaux des Assemblées générales annuelles précédentes

Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle (AGA) partie A (12 février 2014) et partie B (26 mars 2014) est présenté.

Archie Campbell propose que le procès-verbal partie A et partie B de l'AGA soit adopté. Jean Lalonde appuie la proposition.

Le procès-verbal partie A et partie B de l'AGA est adopté à l'unanimité.

4. Finances

Trois documents sont présentés pour Chantal Di Franco, trésorière de la Section Locale 70125:

- 1) États financiers
- 2) Les dépenses de 2014
- 3) Le budget de 2015

Gordon prend la parole au nom de Chantal Di Franco, qui n'a pu être présente. Il passe en détail chaque ligne des tableaux comptables pour que les membres comprennent parfaitement l'état financier dans lequel la Section Locale est, comment leur argent a été dépensé en 2014, ainsi que le budget suggéré pour 2015. Il indique que les dépenses faisant partie de la liste des fonds non affectés seraient des coûts ponctuels.

Après avoir terminé le compte rendu pour Chantal, Gordon demande s'il y a des questions. Aucune question n'est posée.

Archie Campbell propose que les états financiers, les dépenses de 2014 et le budget de 2015 soient approuvés.

Pierre Lamy appuie la proposition.

Les états financiers, les dépenses de 2014 et le budget de 2015 sont approuvés à l'unanimité.

5. Élections du bureau.

Jay Castonguay repasse en détails les règles pour les élections. Elle spécifie que des bulletins de vote contenant des pages numérotées de différentes couleurs ont été distribués. Chaque numéro et couleur de page est associé à un poste spécifique, alors les membres doivent s'assurer d'utiliser la bonne page pour enregistrer leur vote, sans quoi le vote sera annulé.

Karl préside les élections pour les postes de:

1er Vice-Président
3e Vice-Président
Trésorier
Chef délégué
Agent des droits de la personne

a) Élection du 1er Vice-Président (2 ans)

Karl mentionne qu'il a reçu un formulaire de mise en candidature de la part de Stéphane Allard pour le poste de <u>1er Vice-Président.</u>

Karl demande s'il y a d'autres désignations. Il n'y a pas de réponse. Une deuxième demande de désignation est présentée. Il n'y a pas de réponse. Une troisième demande de désignation est présentée sans réponse.

Stéphane Allard est acclamé 1er Vice-Président.

b) Élection du 3^e Vice-Président (2 ans)

Karl a reçu les trois désignations suivantes pour la position de 3e Vice-Président:

- Diego Matteo
- Lyne Loiselle
- André Lavictoire

Karl demande s'il y a d'autres désignations.

Peggy Coupland désigne Behiye Cinkilic.

Nancy Desrosiers appuie la désignation.

Karl demande si Behiye Cinkilic accepte la désignation. Behiye décline la désignation.

Karl demande s'il y a d'autres désignations. Il n'y a pas de réponse.

Une deuxième demande de désignation est présentée. Il n'y a pas de réponse.

Une troisième demande de désignation est présentée sans réponse.

Des discours sont livrés par Diego Matteo et André Lavictoire. Gordon McAllister parle au nom de Lyne Loiselle. On demande aux membres de passer au vote.

Pendant que les bulletins sont comptabilisés, Gordon documente les membres au sujet des déménagements à venir. Environ 1 600 employés déménageront du 200 Promenade du Portage au 125 Sussex, ou l'inverse. La Section Locale s'est fait entendre au sujet de l'effet qu'auront ces déménagements sur les arrangements de garderie, de stationnement et sur les impôts. Le personnel gestionnaire prétend que les déménagements vont faire économiser de l'argent au Ministère. Toutefois, la Section Locale en doute et un bon nombre de membres ont cherché à obtenir de nouveaux postes pour éviter d'avoir à déménager. Des délais sont subvenus quant à l'exécution des déménagements puisque le plan de déménagement se limitant aux effets personnels ne minimalise pas autant les efforts que prévu. La Section Locale a demandé à ce qu'un bassin soit ouvert pour permettre la permutation d'emploi entre personnes ayant les mêmes compétences liées au poste et cherche activement une solution au taux d'imposition plus élevé au Québec, puisque plusieurs résidents de l'Ontario ne peuvent se permettre une diminution de salaire. La Section Locale cite un bulletin de 1977 qui stipule que les impôts devraient être imposés en fonction du lieu de résidence.

Karl mentionne que 51 bulletins ont été déposés et que 26 bulletins sont nécessaires pour remporter l'élection.

Les candidats doivent obtenir 50% plus 1 vote. Si une majorité n'est pas déterminée, les 2 membres ayant reçu le plus de votes demeureront candidats et on demandera aux membres de passer à un deuxième tour.

Diego Matteo a reçu 25 votes. Lyne Loiselle a reçu 14 votes. André Lavictoire a reçu 12 votes.

On demande aux membres de passer au deuxième tour pour voter entre Diego Matteo et Lyne Loiselle.

Pendant que les bulletins sont comptabilisés, Stéphane Allard, membre de l'équipe de négociation du aroupe Services des Programmes et de l'Administration, documente les membres au suiet de ses activités récentes. L'équipe de négociation a rencontré le Conseil du Trésor du 13 au 15 janvier 2015 pour présenter nombre de suggestions ayant pour but de faire avancer la vision de l'Alliance de la Fonction Publique du Canada (AFPC) sur un environnement de travail sain. Pendant cette ronde de négociation, l'équipe a demandé au gouvernement de fournir plus de support pour ses employés avec jeunes enfants, soulignant au passage qu'avoir accès une garderie abordable demeure un enjeu prioritaire pour plusieurs familles. Ils ont aussi déposé un langage visant à protéger la santé psychologique des employés. Cette proposition demande l'adoption des normes nationales pour la santé psychologique au travail. L'équipe de négociation a bon espoir que cette proposition soit adoptée puisqu'elle demande simplement à l'employeur de respecter ses propres normes. L'équipe a aussi abordé le sujet des changements apportés par le projet de loi C-4 qui a enlevé ou affaibli considérablement certaines sections du Code canadien du travail, dont la définition de danger, le droit de refuser un travail dangereux et le droit à des enquêtes et des inspections. Des suggestions ont été faites pour s'occuper de ces questions et les membres de l'équipe de négociation ont aussi proposé que des changements soient apportés à l'article concernant les congés pour les affaires de l'AFPC, notamment retirer le langage sur les exigences opérationnelles. De plus, ils ont aussi suggéré que certains congés pour les affaires de l'alliance soient rémunérés; ceux-ci seraient alors remboursés au Conseil du Trésor par l'AFPC. Cette proposition avantage les employés qui prennent des congés pour les affaires de l'AFPC puisque la pratique actuelle fait en sorte qu'ils doivent prendre des congés non rémunérés pour ensuite attendre un remboursement de la part de l'Alliance.

Karl dévoile les résultats du vote.

Diego Matteo a reçu 32 votes. Lyne Loiselle a reçu 18 votes.

Diego Matteo est élu 3e Vice-Président.

c) Election du Trésorier (2 ans)

Karl mentionne qu'il a reçu un formulaire de mise en candidature de la part de Chantal Di Franco pour le poste de Trésorière.

Karl demande s'il y a d'autres désignations. Il n'y a pas de réponse. Une deuxième demande de désignation est présentée. Il n'y a pas de réponse. Une troisième demande de désignation est présentée sans réponse

Chantal Di Franco est acclamée Trésorière.

d) Élection du Chef délégué (2 ans)

Karl mentionne qu'il a reçu un formulaire de mise en candidature de la part de Archie Campbell pour le poste de <u>Chef délégué</u>.

Karl demande s'il y a d'autres désignations. Il n'y a pas de réponse.

Une deuxième demande de désignation est présentée. Il n'y a pas de réponse. Une troisième demande de désignation est présentée sans réponse

Archie Campbell est acclamé Chef délégué.

e) Élection de l'Agent des droits de la personne (2 ans)

Karl mentionne qu'une désignation a été soumise pour le poste <u>d'Agent des droits de la personne</u>

Karl demande s'il y a d'autres désignations.

Stéphane Allard désigne Behiye Cinkilic. Jean Lalonde appuie la désignation.

Pierre Lamy désigne André Lavictoire. Kinga Nogrady appuie la désignation.

Karl demande si les candidats acceptent leur désignation. André et Behiye acceptent.

Karl demande s'il y a d'autres désignations. Il n'y a pas de réponse. Une deuxième demande de désignation est présentée. Il n'y a pas de réponse. Une troisième demande de désignation est présentée sans réponse

Un discours est livré par chacun des candidats. On demande aux membres de voter.

Pendant que les bulletins sont comptabilisés, Gordon documente les membres au sujet des plaintes récemment enregistrées à propos des délais nécessaires avant de recevoir les rémunérations provisoires. Certains membres ont eu à attendre jusqu'à un an avant de recevoir leur rémunération provisoire. Le bureau de la rémunération a indiqué qu'ils ont remonté la pente et que les rémunérations provisoires seront remises plus rapidement. De plus, les Conseillers en rémunération ont retiré leur service de messagerie automatisée par courriel. Il fut souligné que le bureau de la rémunération déménagera à Miramichi et que le MAECD a garanti que les Conseillers en rémunération recevront des offres d'emploi valables ici à Ottawa.

Archie Campbell documente les membres au sujet des griefs départementaux, soulignant au passage qu'il est présentement impliqué dans les phases initiales de deux griefs sur le reclassement. Archie stipule aussi être inquiet par rapport aux cas de harcèlement au travail, en indiquant que l'environnement de travail devient de plus en plus stressant. Il mentionne que la médiation n'est pas toujours une option envisageable dans les dossiers de harcèlement puisque souvent, les problèmes perdurent pendant bien longtemps avant que la Section Locale en soit avisée. Les cas de harcèlement peuvent s'étendre sur des mois – le temps de mener une enquête et de résoudre le problème — ce qui laisse le plaignant vidé émotionnellement. Archie mentionne que sa charge de travail augmente, mais qu'avec l'aide de Manon Désormeaux, notre agente des relations du travail, la tâche a été rendue plus facile.

Karl dévoile le résultat des votes. 49 bulletins ont été comptabilisés et 1 bulletin a été annulé.

Behiye Cinkilic a reçu 30 votes. André Lavictoire a reçu 18 votes.

Behiye Cinkilic est élue comme Agente des droits de la personne.

Richard Davidson propose que les bulletins de vote soient détruits.

Christine Pendragon appuie la proposition. Les bulletins sont détruits par décision unanime.

6. Règlements administratifs

Le SEN a publié des règlements administratifs standardisés que chaque section locale doit adopter. La Section Locale 70125 a révisé les règlements administratifs et a incorporé certains de ses propres règlements administratifs dans le document, mais a parfois été informée que certains de ces changements créaient des conflits avec les règlements administratifs déjà mis en place par le SEN. La Section Locale révisera les commentaires apportés par le SEN et se doit d'aviser ses membres 30 jours à l'avance si de nouveaux changements aux règlements administratifs devaient alors être apportés. En ce sens, Gordon annonce qu'une assemblée extraordinaire pendant laquelle les membres seront appelés à réviser et à voter sur les règlements administratifs aura lieu vers la fin de Mars. Un message à diffusion générale sera publié dans les semaines à venir.

7. Rapport à l'intention des cadres

Les rapports à l'intention des cadres ont été présentés et distribués. On demande aux membres de communiquer avec le membre du bureau concerné s'ils ont quelques questions que ce soit au sujet d'un rapport.

Jim Davidson propose que les rapports à l'intention des cadres soient approuvés. Kinga Nogrady appuie la proposition.

Les rapports à l'intention des cadres sont approuvés à l'unanimité.

8. Affaires nouvelles

Doug Marshall parle à propos de l'année à venir, pendant laquelle se dérouleront la négociation collective et les élections fédérales. La Section Locale est chanceuse que l'un de ses membres soit sur l'équipe de négociation. Doug souligne l'importance de supporter l'équipe de négociation et d'agir ensemble comme un tout.

9. Levée de la séance

On demande aux membres du bureau nouvellement élu de rester dans la salle pour prendre leur serment d'entrée en fonction.

Archie Campbell propose que la séance soit levée.

Procès-verbal rédigé par: Kinga Nogrady, Secrétaire.